

Lettre de résiliation de bail

Modèle pour le locataire — résiliation ordinaire ou anticipée (art. 266 ss et 264 CO)

Expéditeur (tous les titulaires du bail)

Nom(s) et prénom(s) :

Adresse :

Destinataire

Bailleur / gérance :

Adresse :

Envoi : lettre recommandée (conservez la quittance de dépôt — la résiliation doit PARVENIR au bailleur dans le délai)

Lieu et date :

Objet : **résiliation du contrat de bail** — logement de pièces,

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous résilions le contrat de bail du logement mentionné en objet, conclu le, pour la **prochaine échéance contractuelle**, soit le, dans le respect du préavis convenu.

Variante — résiliation anticipée (hors échéance, art. 264 CO) : nous souhaitons restituer le logement de manière anticipée pour le À cette fin, nous vous présentons un ou plusieurs candidats de remplacement solvables et disposés à reprendre le bail aux mêmes conditions (dossiers complets joints). Nous restons à disposition pour organiser les visites.

Nous vous prions de bien vouloir nous **confirmer par écrit** la réception de la présente et la date de fin de bail retenue, et de nous proposer un rendez-vous pour l'**état des lieux de sortie** ainsi que la remise des clés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Rappel : logement familial — le congé donné par les locataires doit être signé par les deux époux / partenaires enregistrés, même si un seul est titulaire du bail (art. 266m CO).

Lieu et date :

Locataire 1 Signature :	Locataire 2 / conjoint(e) Signature :
--	--

Modèle établi selon le Code des obligations (art. 253 à 273c CO) · Sources officielles vérifiées · À jour juillet 2026

Ce modèle est fourni par Logis.Actuel à titre d'information générale et ne constitue pas un conseil juridique. Les règles peuvent varier selon le canton et la situation (type de logement, clauses particulières, formule officielle cantonale). Il est utilisé, complété et adapté sous la seule responsabilité de son utilisateur ; l'éditeur de logisactuel.ch décline toute responsabilité quant aux conséquences de son utilisation ou de son inadéquation à une situation particulière. Pour vérifier la conformité de ce document à votre situation, adressez-vous à un professionnel : permanence juridique, ASLOCA (locataires), association de propriétaires ou avocat spécialisé en droit du bail.